

Le mot de la présidente de L'ODC

Contre vents et marées, les commerçants bayonnais sont à la barre. Résistant aux embruns et parfois même à l'appel des sirènes, les 7 associations de commerçants, réunies en **Club ACAB**, ont voté majoritairement la décision de **l'organisation de la braderie par l'ODC**. Demande qui a été faite auprès de la Mairie de Bayonne. Les assos participent à l'organisation de la braderie.

Cette nouvelle organisation a pour finalité de réinvestir les bénéfices générés au profit du commerce bayonnais **dans son ensemble**.

N'oublions que cette braderie bénéficie du travail effectué tout au long de l'année "contre vents et marées" par tous les commerçants et artisans sédentaires de Bayonne, accompagnés en cela par l'Office de Commerce et tous ses partenaires.

Participez nombreux à cette braderie pour en faire une réussite, et découvrez dans ces pages nos informations !

Amicalement,

Monique Kayrouz

Participez à la braderie des fêtes de Bayonne !



L'Office de Commerce et d'Artisanat de Bayonne, en partenariat avec les associations de commerçants, organise **la Braderie des Fêtes de Bayonne les 25 et 26 Juillet 2016**.

Pour vous inscrire, remplissez le bon de participation qui vous sera remis en magasin dans le courant de la semaine du 11 juin, et retournez-le **accompagné de votre règlement avant le 30 juin**. **Votre magasin sera mis en avant sur le site Bayonne Commerces dès réception du règlement**. Les commerçants sédentaires du périmètre de braderie participent aux frais de communication et de sécurité de l'évènement.

Pour les commerçants de Saint-Esprit, du Petit Bayonne ou des rues de la Salie et rue Orbe, vous pouvez déballer sur le quartier de la poste les lundi et mardi pour un tarif unique au prix modéré de 36€ TTC :

Pour mémoire, les magasins qui acquittent des droits à l'année auprès de la Mairie de Bayonne le font pour des articles d'exposition, et en aucun cas pour la vente au déballage sur le domaine public. Ils ne sont donc pas dispensés d'acquitter des droits de participation à la Braderie

Plus d'infos sur www.bayonne-commerces.com

Ma carte VIP change de look et se modernise !

Cette carte de fidélité collective permet aux clients des commerçants bayonnais d'épargner sur leur carte, à chaque achat, 3% du montant en euros. Cette épargne peut être utilisée immédiatement, ou cumulée pour une dépense ultérieure.

L'ODC informe les porteurs de carte de vos bonnes affaires et actus, et les incite à venir dans vos magasins. Et pensez à demander à vos clients s'ils souhaitent la carte VIP.



A votre service, partenaires et complémentaires

L'office de Commerce, au service des commerçants

Partenaire des principales associations de commerçants de la ville, l'ODC **dynamise le commerce, fait venir les clients dans le centre-ville, et donne une visibilité Internet aux commerces**.

L'ODC propose aux associations de commerçants, à travers le club ACAB, une aide à l'organisation d'animations de rues, une mutualisation des idées et des moyens. Il est notamment l'organisateur de la Braderie des Fêtes 2016, **au bénéfice de tous les commerçants**, mais également de la Rentrée Bayonnaise et d'animations de Noël.

L'ODC propose également la vente de chèques cadeaux pour les salariés du Commerce, les CE et les particuliers, à travers son site Internet ou la vente directe à l'Office de Tourisme ou dans ses locaux. La carte de fidélité Ma carte VIP est diffusée à plus de 11500 porteurs qui reçoivent régulièrement des informations.

Pourquoi adhérer à une association de commerçants

L'association anime la rue, le quartier, mène des actions collectives, et a des contacts privilégiés avec les institutions locales à travers sa participation au Club ACAB à l'ODC. Nous travaillons ensemble à l'avenir du commerce de Bayonne.

Les associations de Bayonne

Association RIV'DROITE : associationrivdroite@gmail.com

Association de la rue Port-Neuf :

associationrueportneuf@gmail.com

Association du quartier de la Poste :

quartierdelapostebayonne@gmail.com

Association de la rue d'Espagne :

associationdelaruedespagnabayonne@orange.fr

Association des Commerçants Cafetiers Restaurateurs du Petit Bayonne : accrpb@laposte.net

Union Commerciale et Artisanale de Bayonne :

u.c.bayonne@wanadoo.fr

Et prochainement l'Effort des Halles et Rue Victor Hugo



Nouveau : les chèques cadeaux sont en vente en ligne. Parlez-en à vos clients !

Plus de 90 boutiques en centre-ville,
Une large sélection d'enseignes nationales et locales,
Variété d'univers de consommation : multimédia, bijouterie, maison, parfum, chocolat et alimentaire, jouets, prêt-à-porter, loisir...

Un soutien à notre territoire et à l'économie locale, et une **exonération de charges sociales dans la limite de 161€ par événement agréé par**

Terrasses en fête tout l'été – A vos nocturnes les jeudis

Tous les jeudis du **30 juin au 25 août**, certains cafetiers animent leurs terrasses avec des groupes musicaux. Nous vous proposons de faire **une nocturne** ces jours-là jusqu'à 21h30. **Merci de vous inscrire au plus vite auprès de votre association ou de l'ODC.**

La ville de Bayonne mettra en place une communication spéciale « **Bayonne après la plage** » et vos magasins seront mis en avant sur le site de l'ODC : bayonne-commerces.com.

Rencontre annuelle avec les commerçants 19 juillet 2016

A cette occasion, la ville de Bayonne présentera les grandes orientations de l'étude en cours, réalisée avec le concours du cabinet Bérénice sur la définition d'une stratégie de développement commercial du centre-ville.

le 19 juillet à 19h au théâtre



Les invitations vous parviendront prochainement

Comparez votre évolution de CA avec vos homologues

Partenariat

La CCI et l'ODC vous proposent de participer gratuitement à l'observatoire du Commerce du pays basque qui se développe sur notre territoire pour 4 villes de l'agglomération.

Un cabinet spécialisé représentant la CCI prendra contact avec vous courant juillet.

Merci de lui réserver le meilleur accueil !



Accessibilité du point de vente : Etes-vous en conformité ?



Avez-vous déposé votre attestation d'accessibilité, ou votre agenda (dossier Ad'Ap) ?

Vous aviez jusqu'au 27/09/15, mais il est encore temps de déposer votre dossier, en précisant la raison de votre retard. Sachez que le décret relatif aux sanctions a été publié le 11/05/16.

Pour vous aider dans votre démarche, vous pouvez évaluer l'accessibilité de votre magasin sur : <http://diagnostic-accessibilite.fr/erp/>

De plus, la CCI Bayonne Pays Basque vous propose une réunion d'information collective. **Inscription** auprès l'ODC



Attention au démarchage agressif et surtout ne jamais donner ses coordonnées bancaires au téléphone.



Vigicommerce

Pour être vigilant ensemble

Dès qu'un acte de délinquance est commis auprès d'un commerçant, le

dispositif permet de prévenir par SMS les autres commerçants adhérent à VIGICOMMERCE.

Vous êtes prévenu gratuitement par SMS en cas de vol ou d'agression dans votre secteur.

Pour comprendre : <http://www.vigicommerce-pays-basque.fr/>

Pour s'inscrire : <http://www.vigicommerce-pays-basque.fr/>

Nous vous accueillons en nos locaux du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

mardi 5 juillet 9h



Animations à venir



Juin

- ❖ **Le 21** : fête de la musique : programme sur www.bayonne-tourisme.com
- ❖ **Le 22** : début des soldes d'été

Juillet

- ❖ **Le 05** : café chouquettes
- ❖ **13 et 14** : marché médiéval place Montaut
- ❖ **19** : rencontre Commerçants au théâtre de Bayonne
- ❖ **25 et 26** : braderie des fêtes de Bayonne (St Esprit et centre-ville)
- ❖ **Du 27 au 31** : fêtes de Bayonne.